

APPEL A PROJETS 2024
**RELATIF AU PACTE EN FAVEUR DE LA HAIE DANS LE CADRE DE LA
PLANIFICATION ECOLOGIQUE**
EN NOUVELLE-AQUITAINE

**SOUTIEN A L'ANIMATION POUR LA PLANTATION ET LA GESTION
DURABLE DE HAIES**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la planification écologique à travers le Pacte en faveur de la haie, cet appel à projets a pour objectif la mise en œuvre d'une aide à l'animation à la plantation et la gestion durable de haies et d'arbres intraparcellaires ou de régénération naturelle assistée dans les exploitations agricoles.

Date limite de dépôt des dossiers auprès de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine :

Le **2 avril 2024** (cachet de la poste ou envoi courriel faisant foi)

Les dossiers COMPLETS doivent être déposés en version papier (un exemplaire original)
et numérique aux adresses suivantes :

Adresse postale : DRAAF Nouvelle Aquitaine Service Régional de l'économie agricole et agroalimentaire 51 Rue Kiéser CS 31387 33077 Bordeaux Cedex	Adresses électroniques : bastien.rabeyrolles@agriculture.gouv.fr agnes.leboisselier@agriculture.gouv.fr
---	---

Adresse de publication de l'appel à projets :

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

Rubrique : Production & Filières / Agriculture & environnement, agro-écologie / Agro-écologie / Les Haies en agriculture